Journal de Roubaix

Cinquante-et-unième année. — N° 149. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX MARDI 29 MAI 1906

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois..... 5 francs — Six mois..... 9 — — Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5 ;
A Mouscron..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station ;
A Tourcoing..... Chez M. Verdière, 32, rue Bourdon Saint-Jacques
A Paris et à Bruxelles..... Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

CHOCOLAT DELESPAUL-HATEZ Universellement reconnu le meilleur

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN BELGIQUE

CAUSERIE MÉDICALE

AUTOMOBILISME ET TUBERCULOSE

Son action favorable. — Les premières observations. — Influence sur la toux, la digestion, le sommeil. — Action sédative sur le système nerveux. — Contre indications. Causes d'aggravations. — Précautions nécessaires

Depuis que l'automobilisme est entré dans les habitudes de la vie courante, on s'est demandé si ce genre de locomotion était utile ou nuisible à certaines maladies. Dans la tuberculose pulmonaire tout spécialement, il paraissait intéressant de connaître l'influence novice ou profitable de l'automobilisme sur la marche et l'évolution de la lésion.

On sait aujourd'hui que pour les tuberculeux curables, c'est-à-dire au début de leur affection, la vie au grand air est la condition essentielle, la base de tout traitement : or, il semble que les courses automobiles réalisent ce principe dans des conditions particulièrement favorables.

C'est en 1902 qu'un médecin anglais entreprit le rôle thérapeutique de l'automobilisme. Il déclarait que la locomotion à grande vitesse était un heureux moyen d'administrer le traitement en plein air aux tuberculeux. Il avait remarqué qu'après de semblables promenades les malades étaient plus gais, le sommeil meilleur, l'appétit plus marqué, la chaleur augmentée. En même temps, la toux perdait de son intensité et de sa fréquence.

Frappé de ces observations, M. Marion, désireux d'éclairer cette question de l'action de l'automobilisme sur les affections chroniques du poumon provoqua sur ce sujet dans la *Revue du Touring-Club*, un referendum qui ne donna pas de résultats appréciables.

Plus récemment sous l'inspiration du docteur Mouinet, M. Blanchet a repris cette question d'ordre médico-sportif, et montré que l'automobile sans être le traitement unique des tuberculoses pulmonaires, en était cependant un précieux adjuvant.

Ce sport sera utile aux malades soumis à la suralimentation, au grand air et au repos. Ceux dont les symptômes physiques sont encore plus accentués, qui ne présentent comme signes sensibles à l'entourage que de l'insomnie, une perte d'appétit, une toux sèche, opiniâtre, surtout nocturne, et qui, par conséquent, doivent guérir en observant une hygiène sévère, ceux-là pourront user de ce genre de traitement.

La toux diminue : on peut par la volonté retarder et rendre plus rare les accès de toux ; en automobile, le chauffeur préoccupé par sa direction, distrait par les soins et la surveillance continue à donner à sa voiture, inconsciemment, oubliera de tousser. Les voies respiratoires seront moins irritées et cette cessation de la toux persistera assez longtemps.

Le manque d'appétit devient bien vite la règle chez les tuberculeux, et cependant il faut le soutenir à tout prix, l'alimentation abondante et régulière étant un des facteurs les plus importants de la cure possible. Après chaque promenade, la faim est plus accusée ; de plus l'oxygène pénétrant dans l'organisme en plus grande quatité, l'assimilation des aliments se fait plus complètement et plus vite. Donc, double avantage.

Le sommeil redevient régulier ; la toux étant diminuée, le malade est moins réveillé par ces quintes si pénibles. Le système nerveux habituellement surexcité est calmé par l'automobile: l'action sédative est due à la trépidation du moteur et surtout à l'oxygénation puissante réalisée par ce traitement aérothérapique.

Si les promenades en automobile donnent dans des cas nombreux d'heureux et satisfaisants résultats et doivent être utilisés pour aider le traitement hygiénique institué et faciliter son action, il est cependant des circonstances dans lesquelles elles sont formellement contre-indiquées et doivent être rigoureusement proscrites.

C'est d'abord chez les tuberculeux très affaiblis, sans cesse menacés d'une hémoptysie, ou crachement de sang, foudroyant ou tout au moins abondant. Puis quand il y a de la température : si faible soit la fièvre, il faut le repos absolu .On a vu fréquemment le nombre de degrés s'élever à la suite d'une course en automobile faite dans une période de fièvre : elle exagérerait les phénomènes fébriles.

Même dans les conditions les meilleures, les tuberculeux doivent prendre un certain nombre de précautions, dont ils ne devront jamais se départir. Toute promenade sera décommandée si le temps est pluvieux et humide. Le froid, même très bas, s'il est sec ne sera pas un obstacle. Le malade se couvrira de manière à éviter tout refroidissement de la peau : il portera des vêtements de laine, des couvertures, de la fourrure.

Le plus grand ennemi du tuberculeux dans ces courses est la poussière, qui êst un danger en risquant d'infecter ou tout au moins d'enflammer les bronches. Les routes seront choisies avec soin ; on suivra de préférence les terrains granitiques, et on laissera les chemins poussiéreux.

Enfin, pour que l'automobilisme soit un agent curatif, la vitesse devra être modérée, ne pas dépasser 30 à 35 kilomètres à l'heure au maximum. Avec une allure supérieure, les conditions physiques utiles ne seraient plus réalisées, et l'attention forcée, l'appréhension constante de l'imprévu seraient une cause d'énervement dangereux, qui neutraliseraient les bons effets qu'on peut attendre de ce sport.

Dr DAURAT.

BULLETIN

27 mai.

Trois discours ministériels. M. Sarrien annonce que le Cabinet se présentera tel quel devant la Chambre. M. Poincaré dénonce avec énergie le péril financier et réclame des économies sévères. M. Barthou expose les vues sociales du gouvernement.

Tous les trois disent que le suffrage universel a approuvé la Séparation des Eglises et de l'Etat.

⁂

Le général Langlois est élu sénateur de Meurthe-et-Moselle.

⁂

La manifestation annuelle des révolutionnaires au mur des fédérés a eu lieu cet après-midi.

⁂

Le mouvement gréviste diminue de plus en plus à Paris.

A Saint-Etienne et à Toulon, les grévistes se disposent à reprendre le travail.

⁂

Des élections législatives ont eu lieu dimanche en Belgique. La majorité catholique, de 20 sièges, est réduite à 12.

⁂

Une nouvelle agitation, dont on peut soupçonner la gravité, paraît devoir se produire bientôt en Russie. L'inquiétude la plus vive se manifeste dans les hautes sphères politiques.

INFORMATIONS

Le prince et la princesse de Galles à Paris

Paris, 27 mai. — Le prince et la princesse de Galles et leur suite ont assisté, ce matin, à l'office de l'église anglicane de la rue Daguesseau. Ils ont assisté ensuite à un déjeûner intime à l'ambassade d'Angleterre.

Dans l'après-midi, le prince de Galles s'est rendu à l'Elysée pour saluer le Président de la République. Peu après, M. Fallières lui a rendu sa visite.

Dans la presse gouvernementale

Paris, 27 mai. — Le nom de M. Gérault-Richard a disparu ce matin de la manchette de la *Petite République*. On sait que le député de la Guadeloupe était directeur-rédacteur en chef de ce journal depuis que M. Jaurès l'avait quitté pour fonder l'*Humanité*.

A la Guadeloupe et à La Martinique

Paris, 27 mai. — On communique la note officieuse suivante en réponse à des informations récentes publiées notamment par le *New-York Herald* :

« Certains organes de la presse étrangère ont fait allusion à des troubles dont la Pointe-à-Pitre, puis Fort-de-France auraient été le théâtre et aux dangers que courraient, par suite, les colonies étrangères.

» Rappeler que nous avons à Fort-de-France une garnison de près de 5.000 hommes et que deux navires de guerre sont stationnés actuellement à Pointe-à-Pitre, c'est indiquer l'inanité des craintes que l'on a cherché à faire naître. »

L'assemblée des évêques

Paris, 27 mai. — Le *Temps* publie la dépêche suivante de Rome :

« Selon une indication autorisée, Mgr Amette, le coadjuteur de Paris, quittera Rome sans instructions officielles du Pape, mais avec l'autorisation de faire confidentiellement savoir à l'assemblée des évêques que le Saint-Siège désirerait qu'elle émit un avis qui, tout en maintenant le principe de protestation contre la loi de séparation, n'eût pas un caractère intransigeant pouvant entraîner la responsabilité du Vatican. »

Le monument du commandant Lamy

Alger, 27 mai. — Aujourd'hui, a eu lieu l'inauguration du buste élevé à la mémoire du commandant Lamy sur la place Laferrière.

On sait que le commandant Lamy, qui était le chef militaire de la mission Foureau-Lamy, fut tué à Kousseri en avril 1900, après la défaite du sultan Rabah.

Le gouvernement général et les autorités militaires ont tenu à donner la plus grande solennité à cette inauguration. Toutes les troupes des garnisons d'Alger et de Blidah, et celles des navires de l'escadre, que M. Thomson a autorisé spécialement à rester à Alger jusqu'à lundi, assistaient à la cérémonie.

Plusieurs discours ont été prononcés. Le gouverneur général de l'Algérie a reçu de M. Etienne, ministre de la Guerre, un télégramme dans lequel il exprime ses regrets de ne pouvoir apporter lui-même l'hommage de l'admiration de l'armée tout entière à l'incomparable soldat qu'est le commandant Lamy.

Arrestation d'anarchistes

Marseille, 27 mai. — La sûreté générale de notre ville, sur des indications venues de Paris et de Gênes, vient de procéder à l'arrestation de six révolutionnaires italiens qui étaient arrivés dans notre ville mercredi soir.

Ces anarchistes étaient surveillés depuis leur arrivée et se trouvaient sur le point de partir pour la frontière d'Espagne.

Le prince Louis-Napoléon

Saint-Pétersbourg, 27 mai. — Le prince Louis-Napoléon revenant de France est arrivé à Saint-Pétersbourg.

Processions interdites

Mende, 27 mai. — M. Malafosse, maire radical de Mende, a fait afficher un arrêté approuvé par le Préfet, M. Dautresme, interdisant les processions sur le territoire de la commune.

Arrestation du secrétaire du prince Jaime de Bourbon

Barcelone, 27 mai. — Le secrétaire du prince Jaime de Bourbon a été arrêté. On ignore le motif de son arrestation.

AU MUR DES FÉDÉRÉS

La manifestation annuelle au Père-Lachaise. Les mœurs d'ordre. — Le cortège. — Les délégations. — Chants révolutionnaires. Cris de : « Vive la Commune ! »

Paris, 27 mai. — Cet après-midi a eu lieu au cimetière du Père Lachaise, la manifestation annuelle des groupes révolutionnaires au mur des fédérés.

Le service d'ordre était dirigé d'abord par M. Touny, directeur de la police municipale, puis à deux heures et demie, par M. Lépine, en personne. Les abords et les principales allées de la Nécropole étaient gardés par d'importantes forces de police.

Le cortège se forme sur le boulevard à deux heures et demie ; on y remarque une délégation du groupe socialiste parlementaire, qui est précédée d'une couronne rouge avec l'inscription suivante : « aux victimes de la bourgeoisie capitaliste ». Les députés faisant partie de la délégation sont MM. Allemane, Dejeante, Groussier, Sembat, Vaillant, Willm. On remarque également une délégation de la Fraternelle des anciens combattants de la Commune. Le nombre des manifestants est de 4.000 environ.

A partir de deux heures trois quarts, le cortège commence à entrer par petits groupes de 150 à 200 personnes. Chaque groupe est encadré par des gardes municipaux et des agents durant la traversée du cimetière. Les manifestants chantent la *Carmagnole* et l'*Internationale*.

A trois heures et quart on arrive au mur, on accroche ou on dépose les couronnes. Quelques manifestants crient : « Vive la Commune ! » Le défilé dure environ une demi-heure.

Un certain nombre de socialistes se rendent ensuite devant les tombes de Blanqui, d'Emile Eudes, de Victor Noir, qui se trouvent dans le même cimetière. Quelques cris de « Vive la Commune » sont encore poussés.

Jusqu'à quatre heures et demie, une assez grande animation règne dans le cimetière, mais peu à peu la dislocation s'opère sans incidents notables.

L'élection Sénatoriale de Meurthe-et-Moselle

Le général Langlois élu

Nancy, 27 mai. — Le général Langlois, ancien commandant du 20e corps, républicain progressiste, a obtenu 535 voix, il est élu.

M. Denis, maire de Toul, radical, 440.

Il s'agissait de remplacer M. Marquis, sénateur républicain progressiste décédé. M. Marquis, sénateur depuis 1883, réélu à chaque renouvellement partiel, l'avait été pour la dernière fois le 7 janvier dernier par 381 voix. M. Papelier, ancien député, républicain, obtint 361 voix. M. Denis, déjà candidat, en eut 307.

DISCOURS MINISTÉRIELS

Le Président du Conseil à Charolles

La victoire électorale du Bloc. — Le ministère se présentera intact devant la Chambre.

Charolles (Saône-et-Loire), 27 mai. — M. Sarrien, président du Conseil, est arrivé ce matin à onze heures à Charolles pour assister au banquet qui lui a été offert par les électeurs de son arrondissement, et commenter devant eux le résultat des dernières élections législatives.

A sa descente du train, M. Sarrien a été reçu par les sénateurs et députés du département, le préfet, le sous-préfet, le maire, etc. Le cortège a gagné la sous-préfecture, puis s'est rendu dans les baraquements élevés à l'occasion du récent concours agricole où se donnait le banquet.

Plus de 800 convives assistaient au banquet que présidait M. Demole, sénateur, ancien ministre de la Justice. Au champagne, après des discours de M. Demole, du préfet de Saône-et-Loire, etc., M. Sarrien a pris la parole.

Il a d'abord excusé l'absence de son collègue M. Clémenceau, invité comme lui à ces agapes, mais qui est retenu à Paris par les devoirs de sa charge. Abordant la question du programme ministériel, M. Sarrien a dit ensuite.

« Le pays ne s'est pas laissé intimider (*sic*) par les émeutes suscitées à l'occasion des inoffensifs inventaires, ni par les désordres qu'on a essayé de susciter pour effrayer les électeurs et influencer leur vote. Le pays a répondu et sa réponse a été nette, précise et décisive et nos adversaires, pour la première fois, ont dû reconnaître qu'ils étaient abominablement battus. La victoire a été remportée par l'union de tous les républicains qui ont marché la main dans la main et aussi en raison des réformes accomplies par les dernières législatures.

» Si de grandes réformes ont été accomplies, de nouvelles s'imposent.

» Je n'ai pas la prétention, à la veille de la rentrée des Chambres, de faire un discours politique. Je rappellerai simplement que nous avons exposé notre programme au pays et que le pays l'a approuvé. Les lois de réforme fiscale, l'équilibre du budget sont les questions qui doivent s'imposer en premier lieu à notre attention.

» Les conflits entre le capital et le travail sont survenus en ces derniers temps plus aigus et les grèves menacent de porter atteinte à la prospérité du commerce et de l'industrie. Le gouvernement doit s'en préoccuper et étudier les moyens d'assurer plus de stabilité dans les contrats du travail et de rétablir la paix entre le capital et le travail en les associant tous les deux.

» Voilà la tâche que nous poursuivrons et pour laquelle nous avons besoin du concours de tous les républicains. Il ne faut pas que le parti républicain s'endorme dans les délices de Capoue ; il est nécessaire, au contraire, qu'il fasse par ses efforts produire à la victoire tous ses résultats. Dans quatre ans, il ne doit plus y avoir que des candidats républicains, se réclamant nettement de la République et partisans du progrès social et des réformes démocratiques. Messieurs, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance. Le cabinet étudie les projets qui seront soumis à la Chambre dès la rentrée, projets inspirés par la politique, dont nous nous réclamons, de marche en avant que désire le pays. La Chambre aura à les apprécier. Le Parlement et le pays ont eu une première fois confiance en moi. Si j'ai accepté le fardeau du pouvoir, un peu lourd pour mon âge et mes forces, c'est parce que d'autres se dérobaient et qu'il m'apparaissait que nous étions sur le point de traverser une crise dangereuse. Je devais à mon parti de marcher au combat au premier rang. J'ai rempli de mon mieux la tâche qui m'était assignée et il faudra bientôt peut-être (*sic*) la remettre en des mains plus jeunes que les miennes. »

A ce moment, les convives voyant sans doute dans ces paroles l'annonce d'un prochain remaniement du Cabinet, crient : Vive Sarrien !

Le président du Conseil affirme que son ministère est parfaitement uni et homogène et qu'il se représentera devant les Chambres. Il a bu en terminant à ses électeurs et à la République. Après le banquet, le président du Conseil est parti pour Paris où il arrivera demain matin.

Le Ministre des Finances à Commercy

M. Poincaré expose le résultat des élections et signale avec insistance le péril budgétaire. Il revendique la pleine responsabilité du gouvernement.

Commercy, 27 mai. — Les comités blocards de Commercy offraient aujourd'hui un punch en l'honneur des députés ministériels de la Meuse et des départements voisins.

M. Poincaré, sénateur et ministre des Finances, a prononcé un discours dans lequel, après avoir dit que « les fonctions passagères qu'il exerce, ne lui ont pas permis de prendre part aux luttes récentes, il se réjouit de la victoire obtenue. Car, dit-il, si scrupuleusement que le ministère ait respecté ses devoirs de neutralité, il est certainement autorisé à penser qu'il n'est pas tout à fait étranger au succès obtenu. »

Cette revendication pour le Cabinet du succès électoral à l'encontre de l'affirmation des partisans de M. Combes, a été particulièrement remarquée. M. Poincaré l'explique en disant que le Cabinet avait donné au pays avant la consultation nationale « l'exemple salutaire d'une large concorde républicaine. »

« Il a prouvé, dit M. Poincaré, que des hommes qui avaient pu être parfois divisés sur des questions secondaires savaient au besoin s'unir pour la défense des conquêtes laïques et faire front aux éternels ennemis de l'esprit moderne (*sic*). Il a mis fin à cette ridicule et coupable agitation créée à propos des inventaires par de trop habiles exploiteurs du fanatisme attardé. »

Le ministre des Finances passe ensuite en revue les grèves du Nord, le 1er mai, la conférence d'Algésiras, pour conclure que le Cabinet avait rétabli le calme au moment où le pays exprimait sa volonté.

« Jamais cette volonté ne s'est exprimée plus clairement. La France a solennellement approuvé la loi qui a séparé les Eglises de l'Etat. Elle a voulu que cette loi fût appliquée sans défaillances avec le ferme propos d'écarter tout retour offensif et toute manœuvre inadmissible du parti clérical, mais aussi avec le constant scrupule de ne rien entreprendre contre la liberté des croyances religieuses.

« La France a voulu également que la majorité républicaine, fortifiée par les élections et débarrassée désormais des questions irritantes qu'avait en à régler la précédente législature, abordât avec résolution les problèmes financiers, administratifs et sociaux qui vont, en si grand nombre, solliciter l'attention du Parlement. »

La délégation des gauches

Le ministre dit très nettement son avis à propos du rétablissement de la Délégation des Gauches.

« Messieurs, si l'on veut aboutir vite et bien dans l'accomplissement des réformes nécessaires, il faut que le gouvernement n'abandonne rien de son rôle directeur, qu'il propose lui-même le choix d'un programme et la méthode d'exécution, qu'il se mette à la tête et non pas à la remorque de la majorité. En un mot, qu'il revendique hautement l'honneur et la responsabilité de gouverner.

» Après la joie de la victoire, voici, Messieurs, que va sonner pour les gauches l'heure du travail, de l'action et aussi pourquoi ne pas le dire? des difficultés.

» Il n'est pas de réformes profondes et radicales dont la réalisation ne gêne des habitudes ou ne froisse des intérêts particuliers. »

Le ministre cite à ce propos le projet qui a été annoncé de simplifications administratives touchant à l'existence des sous-préfets.

Le déficit en 1906 et 1907

M. Poincaré montre ensuite l'état désastreux de nos finances dans les termes que voici :

« Il ne peut pas y avoir pour la France d'intérêt plus pressant, plus sacré, plus patriotique que le souci de faire disparaître le déficit de ses budgets.

» Depuis quelques années, des dépenses nouvelles ont été engagées, des dégrèvements ont été votés et il en est résulté qu'en 1906 l'équilibre n'a pu être obtenu qu'à l'aide de ressources exceptionnelles, élégant euphémisme qui, en français plus simple et plus brutal, se traduit en un seul mot : l'emprunt. *Pour 1907, les choses s'annoncent sous un jour encore moins favorable.* Au lendemain de la séparation des Chambres, j'ai réclamé aux divers départements ministériels leurs propositions de dépenses. Je ne les ai totalement reçues qu'il y a trois jours. Dans l'intervalle, mes collègues ont vaillamment lutté contre leurs propres administrations pour réduire les majorations demandées. Il n'en est pas moins resté, après la révision sévère à laquelle ils ont procédé, *des augmentations formidables* dues pour la plupart aux nécessités de l'organisation militaire et à des lois votées.

» Le gouvernement a décidé avant-hier, sur mes instances, de faire un nouvel effort de compression sans, bien entendu, réduire celles des dépenses que commande à une nation pacifique le souci de sa force et de sa dignité. Mais il m'est encore impossible de prévoir les résultats des tentatives auxquelles vont se livrer mes collègues pour éviter d'accroître dans des proportions trop considérables *le déficit de cette année.*

L'impôt sur le revenu

» Il serait chimérique d'espérer que l'établissement de l'impôt sur le revenu suffira pour remédier à cette situation difficile. L'impôt sur le revenu qui devra n'affecter ni une forme inquisitoriale, ni un caractère vexatoire, aura surtout pour objet de répartir avec plus de justice les charges actuelles des contribuables. Il ne pourra pas co-exister avec le maintien de toutes nos contributions directes. Il entraînera fatalement la suppression de certaines d'entre elles. *Il ne procurera donc au total que des ressources limitées* qui devront être réservées, d'ailleurs, autant que possible, comme gage des réformes sociales et particulièrement des retraites ouvrières.

» La difficulté immédiate de l'équilibre budgétaire subsiste par conséquent tout entière et je ne crois pas qu'elle ait été, je ne dis pas aussi inquiétante, mais à tout le moins aussi sérieuse depuis de très longues années.

» Le déficit budgétaire augmente inévitablement la dette et l'augmentation de la dette appelle à son tour l'augmentation des impôts. Il faut donc tout sacrifier à l'urgente nécessité d'économiser et d'amortir.

» Dans ces questions budgétaires, plus encore, s'il est possible, que dans toutes les autres, c'est au gouvernement qu'il appartient d'indiquer à la majorité le devoir à remplir. Il serait criminel de lui cèler la vérité et de l'endormir dans une insouciance funeste. Il faut lui demander franchement pour une œuvre ingrate, mais vitale, sa collaboration courageuse et persévérante. »

M. Barthou dans les Hautes-Pyrénées

Vic-de-Bigorre, 27 mai. — M. Barthou, ministre des Travaux publics, venu dans les Hautes-Pyrénées, pour inaugurer la nouvelle mairie de Tarbes, s'est rendu à Vic-de-Bigorre, pour fêter le succès de M. Fitte, député de l'arrondissement. Un banquet de 1.500 couverts avait été préparé. M. Jean Dupuy et Pedebitou, sénateurs, Dreyt et Noguès, nouveaux députés du Bloc, et le Préfet y assistaient.

M. Barthou, faisant un retour sur le passé, a mentionné l'affaire Dreyfus comme l'un des événements qui ont préparé et imposé l'union des républicains de gauche.

La Séparation des Eglises et de l'Etat

« La politique nécessaire de défense et d'action laïques a'est, a-t-il dit, caractérisée par les lois sur les associations, l'interdiction de l'enseignement congréganiste, la séparation des Eglises et de l'Etat. Cette dernière réforme, la plus grave de toutes, a recueilli devant le pays une majorité immense dont l'intervention violente du clergé dans la lutte a contribué pour une large part à assurer le succès.

» Malgré cette agression imprudente d'adversaires qui semblent n'avoir rien appris, le gouvernement, lié par ses déclarations et par la volonté du pays, maintiendra et appliquera la loi intégralement, mais dans l'esprit de liberté prévoyante où elle a été proposée, discutée et votée. »

Les projets du gouvernement

Parlant ensuite du programme du gouvernement, le ministre a dit :

« L'impôt sur le revenu sera présenté non comme un instrument de nivellement ou un moyen de spoliation, mais, au contraire, comme le gage d'une répartition plus équitable des charges publiques, en particulier, de celles qui pèsent sur l'agriculture.

» L'institution juridique du contrat de travail et sa réglementation étudiées dans un but de paix sociale seront une tentative loyale pour mettre fin à l'état d'anarchie économique dont les grèves trop fréquentes sont la douloureuse expression.

Nécessité d'un programme positif

» Il ne suffit pas d'opposer un refus si motivé qu'il soit aux chimères et aux aventures collectivistes; le pays ne saurait se contenter de négations; il veut le progrès par l'action.

» L'Etat qui consent des concessions ou des monopoles ne doit plus se désintéresser, au point de vue de leur exploitation, de la situation faite aux ouvriers qui y sont employés. Non seulement la durée du travail, l'hygiène et la sécurité, mais encore les conditions mêmes de la rémunération du travail peuvent justifier et provoquer son intervention. Il doit, chaque fois que la nature du monopole concédé le permet, *imposer la participation aux bénéfices* qui sera la loi d'un avenir prochain et constituera un exemple dont la portée sociale sera considérable. J'ai proposé sur ces bases un projet de refonte de la loi de 1810 sur les mines dont je me propose aussi, d'ailleurs, de préciser et d'augmenter les sanctions. C'est avec confiance que je soumettrai ces projets à l'approbation du Parlement et de l'opinion. »

M. Sarraut dans l'Isère

Le Grand-Lemps, 27 mai. — M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, accompagné de M. Antonin Dubost, président du Sénat, et de plusieurs membres du parlement, a inauguré aujourd'hui l'hôpital de Grand-Lemps.

Dans le banquet qui a suivi, M. Sarraut s'est félicité du résultat des élections et a osé déclarer que le gouvernement a assuré, « dans une atmosphère de paix, de justice et de liberté, la libre expression de la volonté du pays. »

M. Antonin Dubost a préconisé ensuite la réalisation du programme de réformes démocratiques.

LES

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du dimanche 27 mai 1906

EN BELGIQUE

Dimanche ont eu lieu en Belgique des élections pour le renouvellement de la Chambre des représentants, dans cinq provinces sur neuf : Brabant, Anvers, Flandre Occidentale, Namur et Luxembourg. 85 sièges sur 166, étaient soumis au scrutin. De ces 85 sièges, les catholiques en détenaient 54, les libéraux 20, les catholiques, 10, les démocrates dissidents, 1.

Partout, sauf à Ypres, les catholiques étaient sur la défensive. Les élections de 1902, qui s'étaient faites sous l'impression toute fraîche des émeutes d'avril, leur avaient donné le maximum de mandats qu'ils peuvent, sous le régime de la représentation proportionnelle, raisonnablement espérer. Ils avaient, en 1902, gagné 2 nouveaux sièges à Anvers, 1 à Courtrai, 1 à Bruges, 1 à Bruxelles, 1 à Dinant-Philippeville, 1 à Namur. Leurs efforts se limitaient à maintenir et à consolider les positions acquises, sauf — répétons-le — à Ypres, où ils cherchaient à évincer le sortant libéral, M. Nolf.

La situation était donc désavantageuse pour le parti au pouvoir, non seulement parce qu'il avait beaucoup à conserver et peu à conquérir, mais parce que le souvenir des événements insurrectionnels de 1902 s'est bien affaibli. En outre, libéraux, socialistes et démocrates dissidents, qui luttaient avec listes séparées en 1902, ont fait bloc cette fois-ci dans les arrondissements de Bruges, d'Ostende-Furnes-Dixmude, d'Ypres, de Thielt-Roulers, de Courtrai, de Namur, de Dinant-Philippeville, d'Arlon, de Neufchâteau-Virton, de Louvain, de Nivelles, de Malines et de Turnhout. C'est dans les deux seuls arrondissements d'Anvers et de Bruxelles que le cartel n'a pas été conclu entre les groupes de l'opposition, bien que, de commun accord, même dans ces deux arrondissements, libéraux et socialistes, eussent décidé de mener la campagne parallèlement, c'est-à-dire de réserver tous leurs coups pour l'ennemi commun.

Du chef de cette concentration anticléricale, trois sièges catholiques étaient directement menacés. En effet, à Courtrai, à Namur et à Dinant-Philippeville, la réunion des suffrages obtenus en 1902 par les groupes de l'opposition suffisait pour assurer à l'opposition unie un siège de plus. La question était seulement de savoir si les électeurs anticléricaux de toutes nuances allaient, en masse, ratifier la coalition conclue par les dirigeants.

Toutefois, pour renverser la majorité, il ne suffisait pas d'emporter ces trois sièges. La majorité catholique étant de 20 voix à la Chambre, c'est onze sièges au minimum que l'opposition avait à conquérir, non certes pour pouvoir s'installer elle-même au gouvernement — car le Sénat reste en tout cas en majorité catholique, et ils est malaisé de constituer un gouvernement avec une majorité composite de deux voix à la Chambre — mais au moins pour rendre impossible le maintien d'un ministère franchement catholique.

L'opposition se disait assurée de conquérir, non seulement les onze sièges indispensables, mais même douze sièges, de façon à n'être pas à la merci des deux frères Daens, démocrates suspects à la libre-pensée, quoique très antigouvernementaux. Ces douze sièges, dont la coalition anticléricale célébrait d'avance la conquête, étaient, outre les trois sièges de Courtrai, de Namur et de Dinant, déjà nommés, ceux d'Anvers, de Bruxelles, de Malines ,de Turnhout, de Louvain, de Nivelles, de Bruges, d'Ostende-Furnes et de Thielt-Roulers.

LES RÉSULTATS

Les Catholiques gardent la majorité

BRABANT

Arrondissement de Bruxelles

Vingt et un représentants à élire. — Sortants : 9 catholiques ; 6 libéraux ; 5 socialistes ; 1 daensiste.

En 1902 : cinq listes. — Diviseur électoral : 9.989. — Catholiques, 99.725 ; libéraux, 59.934 ; socialistes, 57.512 ; indépendants, 9.877 ; daensistes, 11.851 ; agriculteurs, 6.027.

Electeurs inscrits : 122.492 à 1 voix, 36.486 à 2 voix, et 32.014 à 3 voix. Soit 190.992 électeurs disposant de 291.506 suffrages.

A Bruxelles, 191 bureaux sur 197 donnent :

Catholiques 100.395 votes ; libéraux 84.799 ; socialistes 55.230 ; indépendants 10.310 ; daensistes 7.996 ; ce qui assure la réélection des 9 catholiques sortants, l'élection de 7 libéraux au lieu de 6.

L'abbé Daens n'est pas réélu

L'abbé Daens, chef des démocrates chrétiens dissidents, n'est pas réélu. Les socialistes n'ont que 4 élus au lieu de 5, mais l'attribution de leur dernier siège est douteuse.

Un siège reste disputé entre les indépendants et les libéraux.

Arrondissement de Louvain

Six représentants à élire. — Sortants : 4 catholiques ; 1 libéral ; 1 socialiste.

En 1902 : trois listes. — Diviseur électoral : 11.386. — Catholiques, 45.547 ; libéraux, 18.092 ; socialistes, 13,112.

Electeurs inscrits : 32.711 à 1 voix, 11.824 à 2 voix, et 10.138 à 3 voix. Soit 54.665 électeurs, disposant de 86.755 suffrages.

A Louvain, statu quo. Les catholiques obtiennent 40.365 voix (4 sièges) ; les libéraux socialistes 35.561 voix. Un libéral et un socialiste sont élus.